
Ateliers de fabrication de produits maison

Communauté d'Agglomération Mauges Communauté

Rue Robert Schuman
La Loge – CS 60111 – Beaupréau
49602 Beaupréau-en-Mauges

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Mary Gerard
m-gerard@paysdesmauges.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Depuis son engagement dans un programme local de prévention des déchets, le Sirdomdi participe chaque année à la Semaine européenne de la réduction des déchets (SERD).

A l'initiative du Département de Maine-et-Loire, un groupe de travail s'est formé avec l'ensemble des animateurs de programme de prévention du département pour préparer la SERD. Ainsi, une thématique commune est définie chaque année et le Département soutient les actions des porteurs de programme par la mise à disposition d'outils d'animation, de lots, sur la thématique choisie ainsi que par de la communication sur les événements organisés sur son territoire.

En 2014, 2 thèmes ont été retenus :

- le gaspillage alimentaire
- les déchets dangereux

Pour la SERD 2014, le Sirdomdi a choisi d'organiser des ateliers de fabrication de produits maison (produits ménagers et cosmétiques), à destination des usagers. Des fiches pratiques conçues par le Département ont pu être distribuées aux participants.

A travers cette action, le Sirdomdi a souhaité donner aux usagers du territoire les clés pour substituer les produits dangereux de leur foyer par des produits moins dangereux, plus respectueux de l'environnement. Communiquer en amont et en aval sur cet événement a permis au Sirdomdi de toucher l'ensemble de la population du territoire.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Objectif général : participer à une action nationale sur la prévention des déchets
- Objectifs d'impact :
 - Sensibiliser la population à la prévention des déchets et notamment aux déchets dangereux en 2014
 - Réduire les quantités de déchets dangereux collectés

Résultats quantitatifs

- 55 participants aux ateliers, qui sont repartis avec 4 produits maison chacun,
- 1 article dans la lettre du Sirdomdi de juin 2014 envoyée à chaque foyer,
- 7 articles de presse expliquant les ateliers et comment faire ses produits maison

Résultats qualitatifs

MISE EN OEUVRE

Planning

- Avril-mai 2014 : convention de partenariat avec le CPIE Loire Anjou qui s'est chargé de préparer l'atelier,
- Juin 2014 : article dans la lettre du Sirdomdi envoyé à chaque foyer avec la facture de redevance incitative, et annonçant l'ouverture des pré-inscriptions pour les ateliers,
- Octobre 2014 : planification des 5 ateliers (dates, lieux...) et envoi des confirmations d'inscription aux personnes pré-inscrites,
- Fin octobre-début novembre 2014 : relance presse pour compléter les ateliers non complets, enregistrement des confirmations d'inscription et des paiements,
- Novembre 2014 : réalisation des 5 ateliers par le CPIE Loire Anjou le samedi, et invitation de la presse pour y assister,
- Fin novembre-décembre 2014 : article de presse relatant le déroulement des ateliers et les objectifs visés.
- Décembre 2014 : bilan des ateliers avec le CPIE Loire Anjou,
- Juin 2015 : article dans la lettre du Sirdomdi donnant des recettes pour faire soi-même ses produits d'entretien et cosmétique (multi-usage, crème à raser, liniment...).

Moyens humains

- L'animatrice chargée du programme local de prévention des déchets,
- 2 animateurs du CPIE Loire Anjou.

Moyens financiers

- 1 850 € de prestation CPIE Loire Anjou pour la conception et réalisation de 5 ateliers de 3h,
- 15 € demandés à chaque participant aux ateliers pour l'achat des flacons et produits de base servant à la confection des produits d'entretien et cosmétique,
- Un peu de frais de communication mais englobé dans les documents de communication habituels.

Moyens techniques

Des salles avec point d'eau dans 5 communes (1 par Communauté de Communes)

Partenaires mobilisés

- Mairies
- CPIE Loire Anjou

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Oui

Difficultés rencontrées

Fabrication de produits cosmétiques (liniment, cold cream et crème à raser), pas uniquement des produits d'entretien.

Recommandations éventuelles

- Maxi 10 participants/atelier/animateur
- Faire du repérage dans la salle avant pour bien veiller à la praticité de la salle par rapport à l'atelier. Par exemple, veiller à ce que le point d'eau soit dans la salle et non pas dans une pièce voisine.
- Prévoir du rab en produits de base et flaconnage au cas où les participants se trompent dans les dosages ou flacons.
- Impliquer les participants dans le lavage des ustensiles et donc inclure ce temps de lavage dans le déroulement de l'atelier.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT | MENAGE | CONSOMMATEURS | EMBALLAGE | DECHET DANGEREUX

Dernière actualisation

Juin 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Gaëtane GERGAUD

gaetane.gergaud@ademe.fr

Direction régionale Pays de la Loire